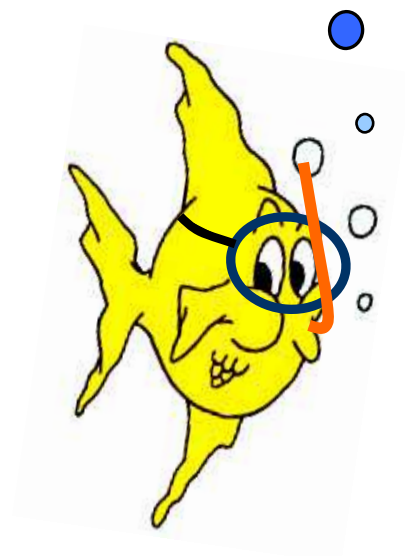


LE BALISTE CLUB DE GISORS

PLONGEE SOUS MARINE
27140 GISORS



Messieurs les présidents de club,

La section nage avec palmes du CODEP 27 organise dans une épreuve dénommée « Le Trophée de l'Eure »

Une descente de rivière avec la participation des clubs locaux mais aussi les clubs extérieurs au département.

Après le club de Breteuil et pour la quatrième manche, notre club s'est porté volontaire.

Nous organisons donc cette épreuve le dimanche 04 Mars 2012.

Vous trouverez à la suite de cette page tous les éléments pour le lieu, la durée et la date limite pour inscrire vos nageurs et accompagnateurs.

Dans l'attente de vos inscriptions,

Veuillez recevoir, Messieurs les présidents,

Mes salutations les plus sportives.

Philippe BOULAY

Trophée de L'Eure Manche N°4

DIMANCHE 04 MARS 2012

Descente de l'Epte organisée par LE BALISTE CLUB DE GISORS

Rendez-vous devant l'hôpital de Gisors à 8h30 pour un départ à 9h00

Ou 9h30 directement au Moulin de Fourges.

Explication du parcours sur place.

Il s'en suivra une descente tranquille d'environ 1h00 (distance environ 5 km) de la rivière, autorisée avec ou sans appui.

Cette activité est ouverte à tous les licenciés de la FFESSM

Les conjoints ou les proches pourront y participer sous couvert d'une licence fédérale (FFESSM ou autre) ou juste avec un certificat médical d'aptitude de moins d'un an.

Participation : 3 euros pour les boissons chaudes et les viennoiseries
(par nageur et accompagnateur).

Un barbecue est organisé le midi par le club

Participation : 12 euros

Le Club ou la CDNAP 27 se réservent le droit d'annuler la descente pour des causes météorologiques ou climatiques (intempéries ou température d'eau jugée trop faible) ou pour un nombre de participants insuffisant. Ils pourront en outre refuser un départ en cas de protection vestimentaire inadaptée, particulièrement dans le cas des enfants de moins de 16 ans.

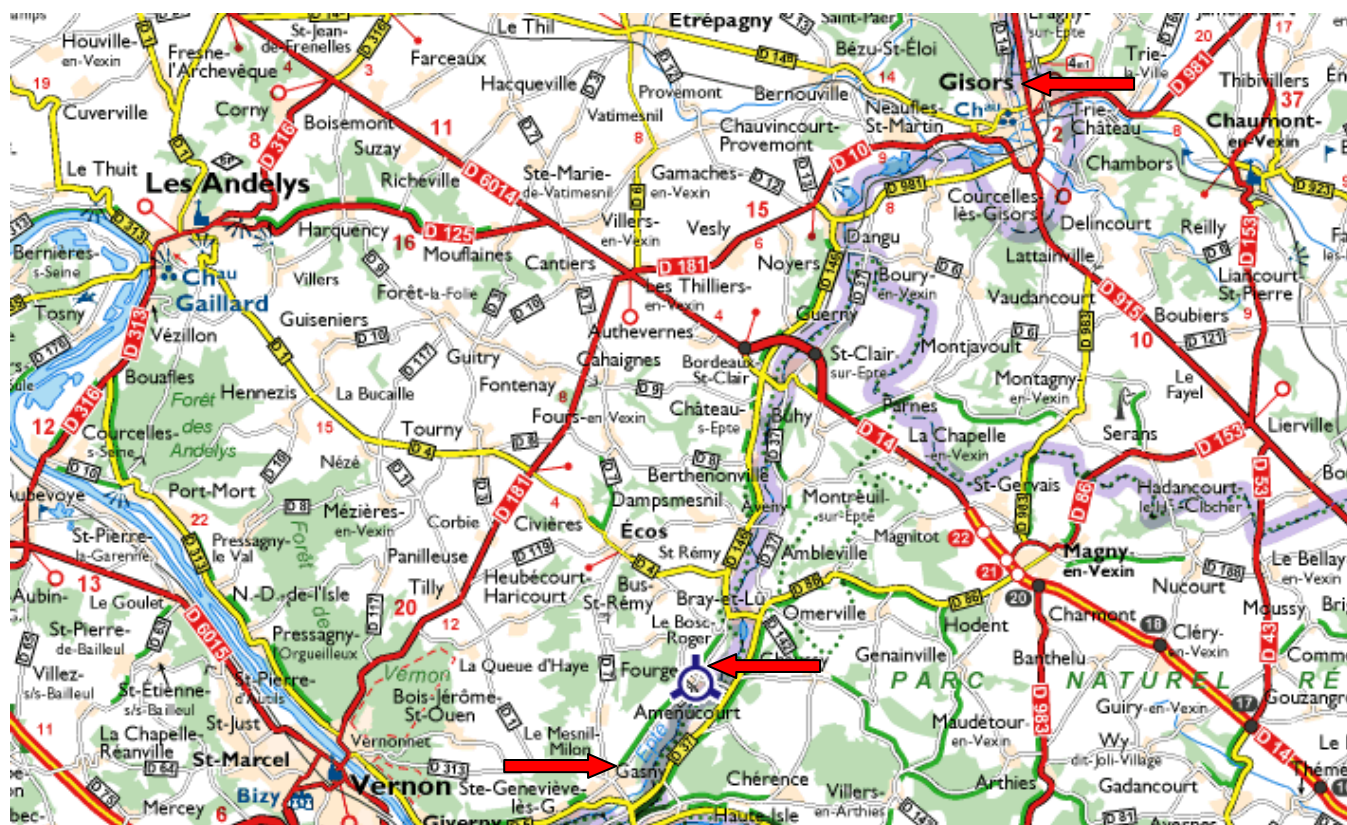
Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine

Hôtel de Ville 27140 Gisors

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901

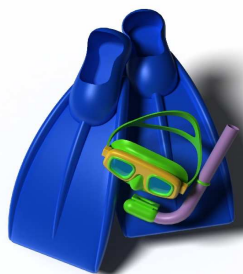
Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005

Plan d'accès :



Inscriptions obligatoires auprès du Baliste Club De Gisors
avant le 25 Février 2012 :

à la piscine pour les membres du club,
ou par mail à balisteclub@gmail.com



Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine
Hôtel de Ville 27140 Gisors

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901
Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005

